

## DISPOSITIFS RALENTISSEURS

**Améliorez la productivité de votre entreprise  
en faisant confiance à la préfabrication**



- Eléments trapézoïdaux et sinuzoïdaux conformes à la législation en vigueur.
- Trapezoïdale en sinuzoïdale elementen in overeenstemming met de wetgeving.
- Trapzoidal or sinusoidal elements in conformity with legislation.
- Trapez und sinusförmige Elemente conform der Gesetzgebung.



- Dispositifs surélevés sur la voie publique.
- Verhoging op openbare wegen.
- Speed tabels on public roads.
- Erhöhungen auf öffentlichen Strassen.



- Revêtements de surface multiple : pierres naturelles, clinkers, ....
- Verschillende oppervlakte afwerking : natuursteen, klinkers, ...
- Various surface finishing : cobblestones, concrete klinkers, ...
- Mannigfaltige Oberflächen : Naturstein, Klinker, ...

**Contactez - nous !  
info@prefer.be**

**Tél. : 04/234.83.40  
Fax. : 04/234.48.21**

# RALENTISSEURS DE TRAFIC PAVES

## A. Description

Les rampes pavées sont constituées de dalles en béton armé et sont préfabriquées en usine. Le revêtement de surface est obtenu par l'utilisation de pavés en pierre naturelle ou en béton, serties au moment de la fabrication.

## B. Prescriptions suivant le cahier des charges type «Qualiroute» chapitre G 7 - dispositifs de sécurité et de modération de la vitesse.

### 1. Matériaux

Ils répondent aux prescriptions techniques du susdit Cahier des Charges, chapitre C

- Ciment : C.8
- Mortier : C.13
- Béton : C.14
- Acier : C.16
- Adjuvant pour béton, mortier et coulis : C.17
- Pavés (marquage) : C.29

### 2. Etude et composition

Les éléments sont préfabriqués à partir de béton auto-compactant à base de ciment CEM I 52,5 R LA gris ayant une classe de résistance C 35/45, une classe d'environnement EE4 et une classe de consistance S5. Le calibre maximum des granulats est de 22 mm.

Les éléments sont capables de résister au passage d'un essieu de 13 tonnes.

Le revêtement des éléments est réalisé au moyen de pavés (naturel ou de béton).

Ceux-ci forment avec la dalle un ensemble monolithique.

Les dimensions des pièces, leur profil ... sont décrits dans les documents d'adjudication.

L'attention de l'auteur de projet est attirée sur la législation en vigueur (Arrêté Royal du 3 mai 2002, paru au Moniteur Belge le 31 mai 2002, modifiant l'Arrêté Royal du 9 octobre 1998).

Les peignes des ralentisseurs de trafic sont réalisés soit avec des pavés en béton blanc, soit en pierres naturelles blanches. La blancheur du béton blanc correspond aux spécifications du § H.1.3.3.7. (qualité optique pour béton de ciment blanc).

### 3. Fabrication

Les éléments sont fabriqués en usine. Toutes les dispositions sont prises afin d'empêcher toute fuite de mortier ou de laitance sur le revêtement pendant le bétonnage. Lors de l'utilisation de pavés en pierre naturelle, le jointoiement sera réalisé après décoffrage conformément au § G.4.2.1.2.6.3. (joints en mortier de ciment).

Les pavés en béton de ciment sont posés « bord à bord » sans joint.

Les éléments sont pourvus des accessoires de manutention nécessaires au stockage et à la mise en œuvre. Ils sont disposés de manière à ne pas endommager les pièces durant leurs manutentions.

Après mise en œuvre, ils sont rendus invisibles par l'insertion et scellement d'un pavé du revêtement.

### 4. Mise en œuvre et en service

Elles diffèrent suivant le type de revêtement routier (réseau I, II ou III) et les sollicitations inhérentes au trafic.

Par conséquent, la mise en œuvre doit être conforme au § G.7.1.2.3.4. et la mise en service au § G.7.1.2.3.5.

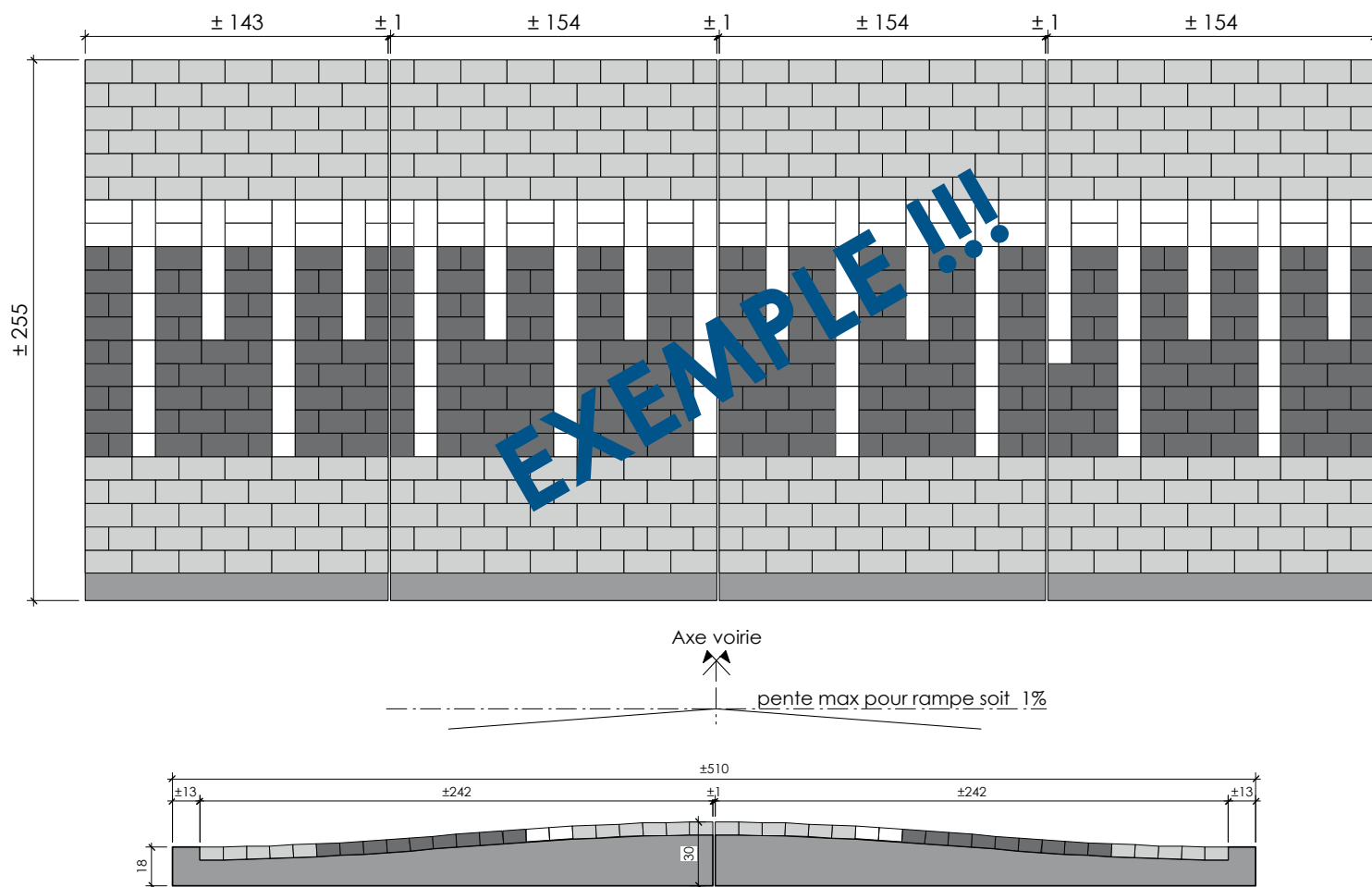
Toute circulation est interdite pendant les 7 premiers jours qui suivent la mise en œuvre des éléments.

# RALENTISSEURS PAVES

## S240

Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

### S240-12



■ Béton C35/45 EE4	■ Pavé 22/11/6 Gris
■ Pavé 22/11/6 Foncé	■ Pavé 22/11/6 Blanc

**CODE DE FABRICATION : S240 - 12 (ht. 12cm)**

RAMPE D'ACCES SINUSOIDALE TYPE 240 : S 240 - 12  
 L > 5.00 M , pente moy. 5 % , long. l. rampe 2.40 m  
**VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
 - Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

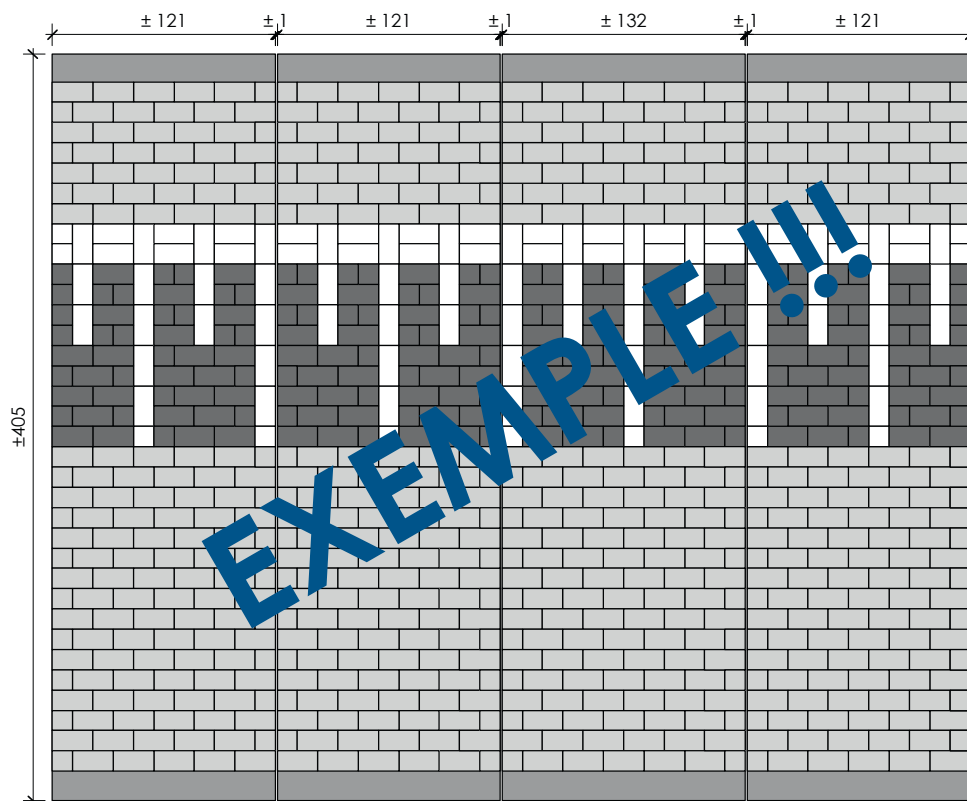
Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.  
 Copyright © PREFER 2012

# RALENTISSEURS PAVES

## S380

Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

### S380-15

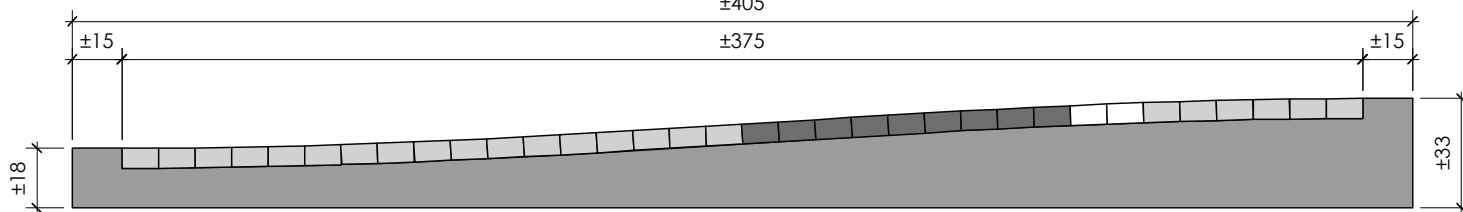


Axe voirie

pente max pour rampe soit .1%

±405

±375



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris
Pavé 22/11/6 Foncé	Pavé 22/11/6 Blanc

**CODE DE FABRICATION : S380 - 15 (ht. 15cm)**

**RAMPE D'ACCES SINUSOÏDALE TYPE 380 : S380 -12**  
 L>5.00 M , pente moy. 4 % , long. l. rampe 3,80 m  
**VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
 - Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

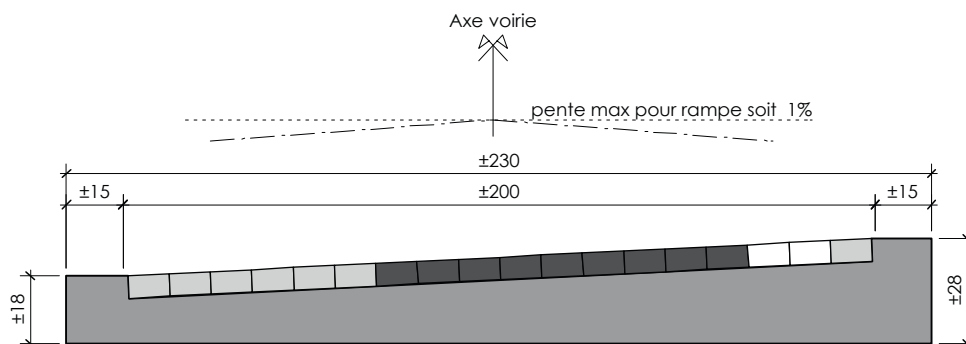
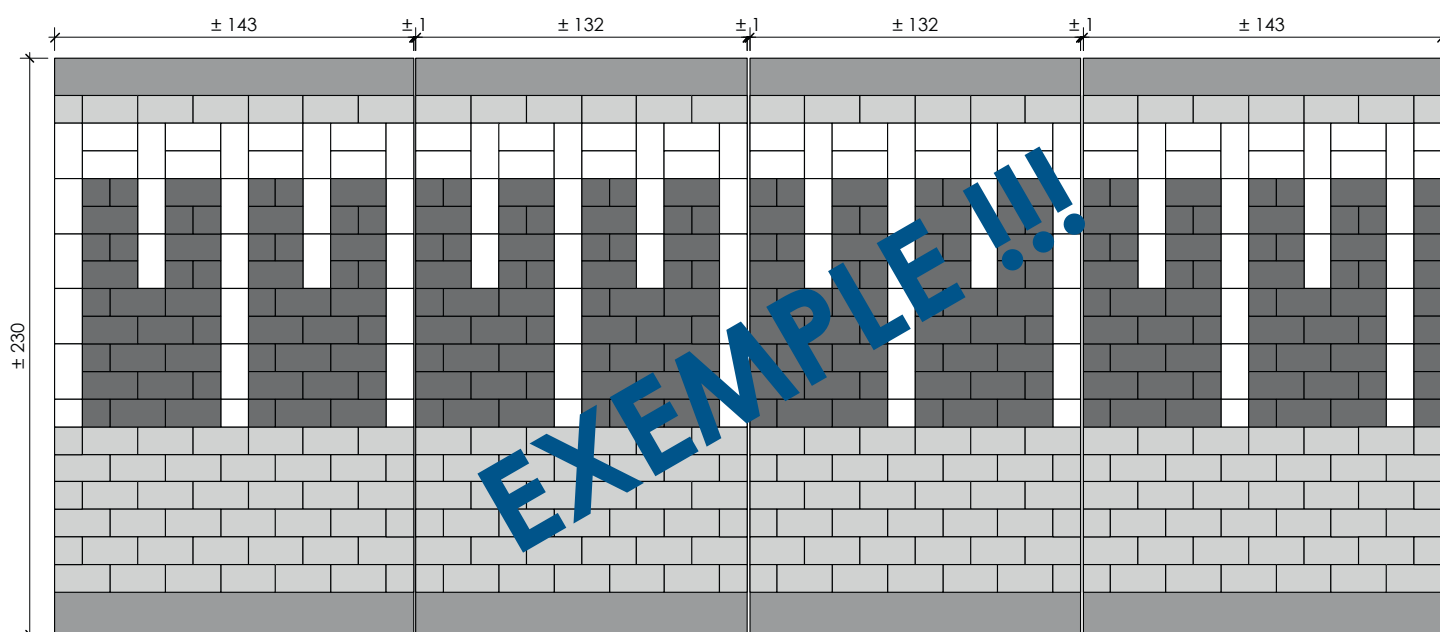
Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.  
 Copyright © PREFER 2012

# RALENTISSEURS PAVES

## T200

Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

### T200-10



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris foncé
Pavé 22/11/6 Gris	Pavé 22/11/6 Blanc

**CODE DE FABRICATION : T200 - 10 (ht. 10cm)**

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE **TYPE 200 : T 200 - 10**  
L > 5.00 M , pente moy. 5 % , long. l. rampe 2,00 m  
**VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

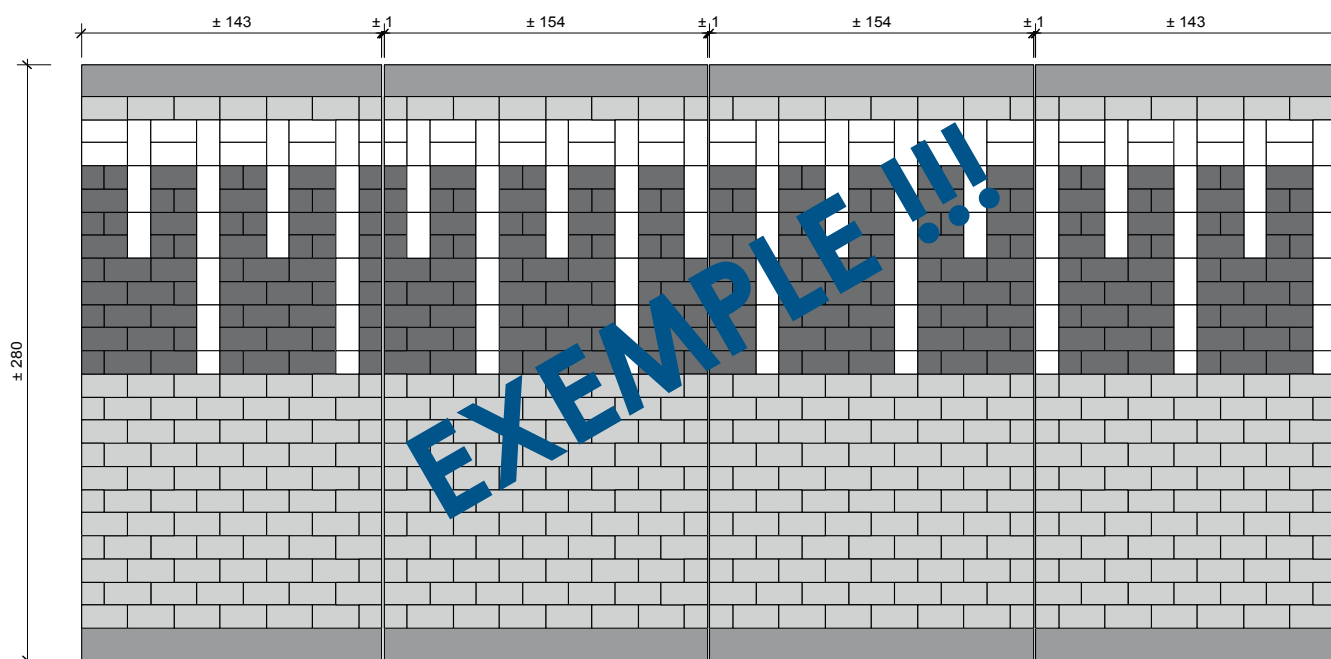
Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.  
Copyright © PREFER 2012

# RALENTISSEURS PAVES

## T250

Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

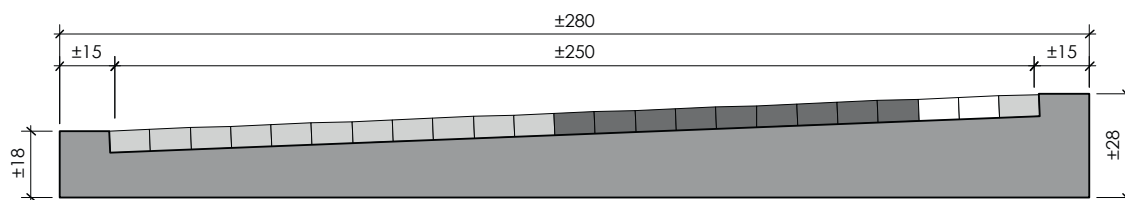
### T250-10



EXEMPLE !!!

Axe voirie

↑  
pente max pour rampe soit . 1%



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris
Pavé 22/11/6 Foncé	Pavé 22/11/6 Blanc

**CODE DE FABRICATION : T250 - 10 (ht. 10cm)**

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE TYPE 250 : T 250 - 10  
L>8.00 M , pente moy. 4 % , long. l. rampe 2.50 m  
**VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.

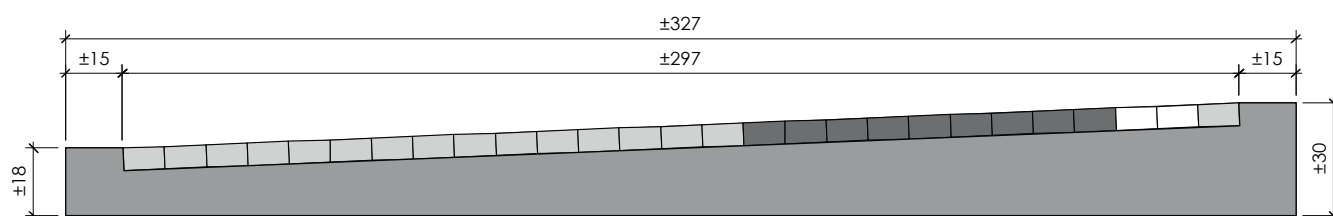
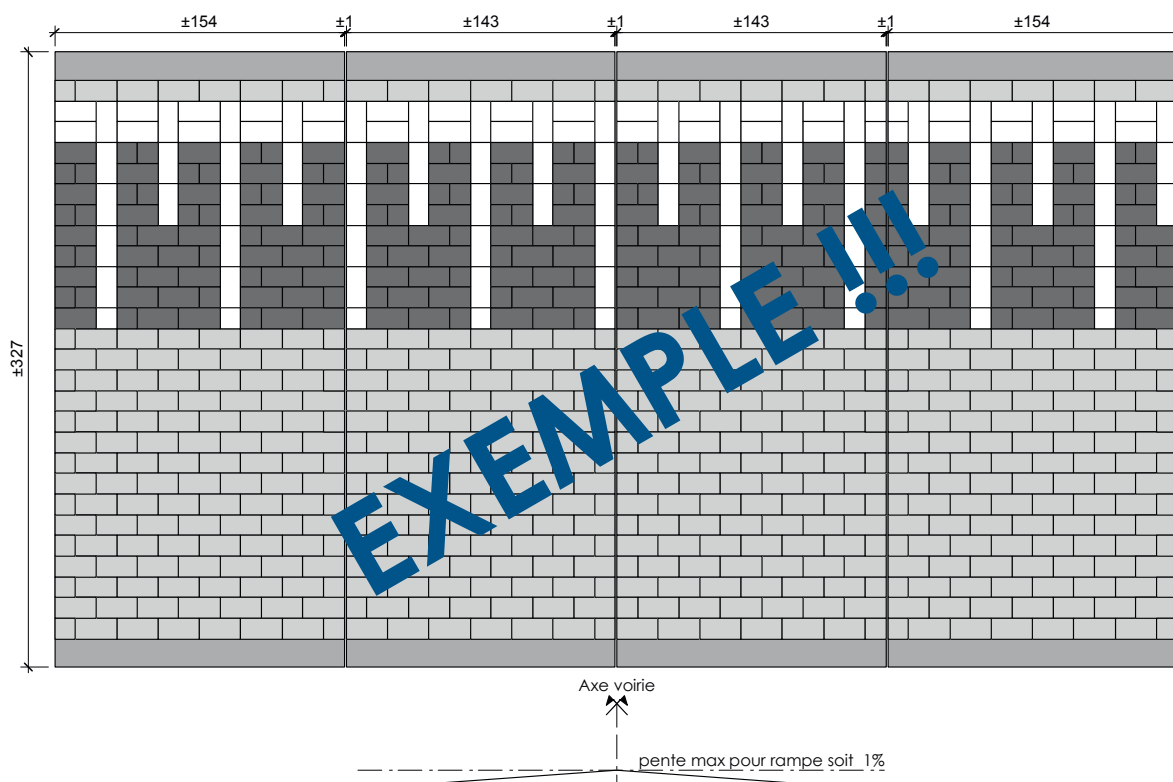
Copyright © PREFER 2016

# RALENTISSEURS PAVES

## T300

Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

### T300-12



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris
Pavé 22/11/6 Foncé	Pavé 22/11/6 Blanc

**CODE DE FABRICATION : T300 - 12 (ht. 12cm)**

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE **TYPE 300 : T300 - 12**  
 L>5,00 M , pente moy. 4 % , long. l. rampe 3,00 m  
**VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
 - Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.  
 Copyright © PREFER 2012



# RALENTISSEURS DE TRAFIC

## MATRICES

### Sinusoïdaux ou trapézoïdaux

#### A. Description

Les rampes matricées sont constituées de dalles en béton armé et sont préfabriquées en usine. Le revêtement de surface est obtenu par l'utilisation d'une matrice spécialement élaborée tant au niveau de la texture de surface que de l'emplacement des traits de couleur blanche de signalisation.

#### B. Prescriptions suivant le cahier des charges type «Qualiroute» chapitre G 7 - dispositifs de sécurité et de modération de la vitesse.

##### 1. Matériaux

Ils répondent aux prescriptions techniques du susdit Cahier des Charges, chapitre C les concernant :

- Ciment : C.8
- Mortier : C.13
- Béton : C.14
- Acier : C.16
- Adjuvant pour béton, mortier et coulis : C.17
- Marquage : C.52.1.1.4

##### 2. Etude et composition

Les éléments sont préfabriqués à partir de béton coloré auto-compactant à base de ciment CEM I 52,5 R LA gris ayant une classe de résistance C 35/45, de classe d'exposition EE4 et de classe de consistance S5.

Le calibre max. des granulats est de 22 mm.

Les éléments sont capables de résister au passage d'un essieu de 13 tonnes.

Les dimensions des pièces, leur profil... sont décrits dans les documents d'adjudication.

L'attention de l'auteur de projet est attirée sur la législation en vigueur (Arrêté Royal du 3 mai 2002, paru au Moniteur Belge le 31 mai 2002, modifiant l'Arrêté Royal du 9 octobre 1998). Les peignes des ralentisseurs de trafic sont réalisés au moyen de traits blancs thermoplastiques placés par fusion sur les emplacements prévus à cet effet.

##### 3. Fabrication

Les éléments sont fabriqués en usine.

Les éléments sont pourvus des accessoires de manutention nécessaires au stockage et à la mise en œuvre.

Ils sont disposés de manière à ne pas endommager les pièces durant leur manutention. Après mise en œuvre, ils sont rendus invisibles par le remplissage de l'orifice avec un mortier de scellement de couleur noire.

##### 4. Mise en œuvre et en service

Elles diffèrent suivant le type de revêtement routier (réseau I, II ou III) et les sollicitations inhérentes au trafic.

Par conséquent, la mise en œuvre doit être conforme au § G.7.1.2.3.4. et la mise en service au § G.7.1.2.3.5.

Toute circulation est interdite pendant les 7 premiers jours qui suivent la mise en œuvre des éléments.

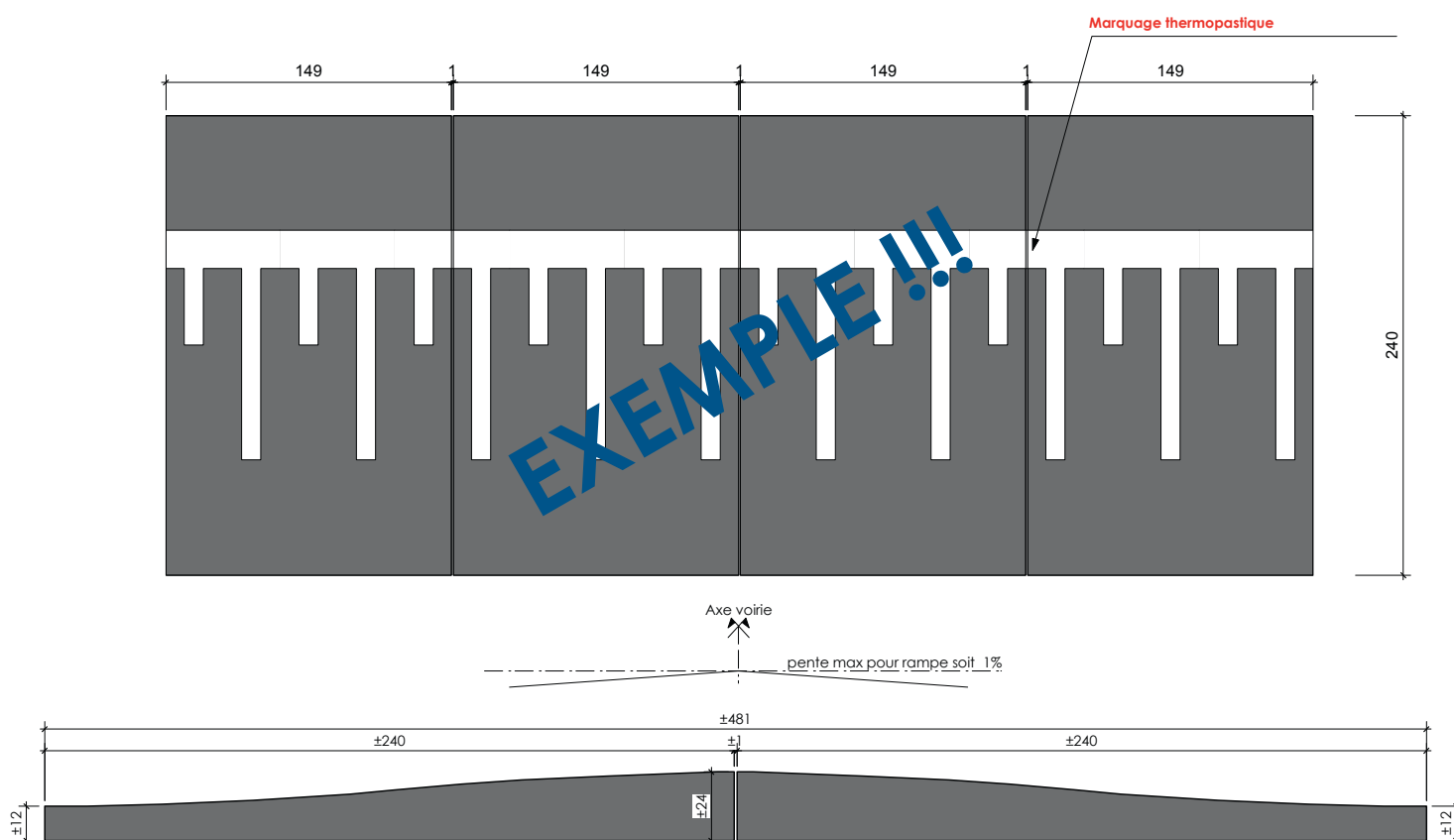


# RALENTISSEURS BETON MATRICE

## S240

Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

### S240-12



■ Béton C35/45 EE4
■ Marquage thermoplastique

**CODE DE FABRICATION : S240 - 12 (ht. 12cm)**

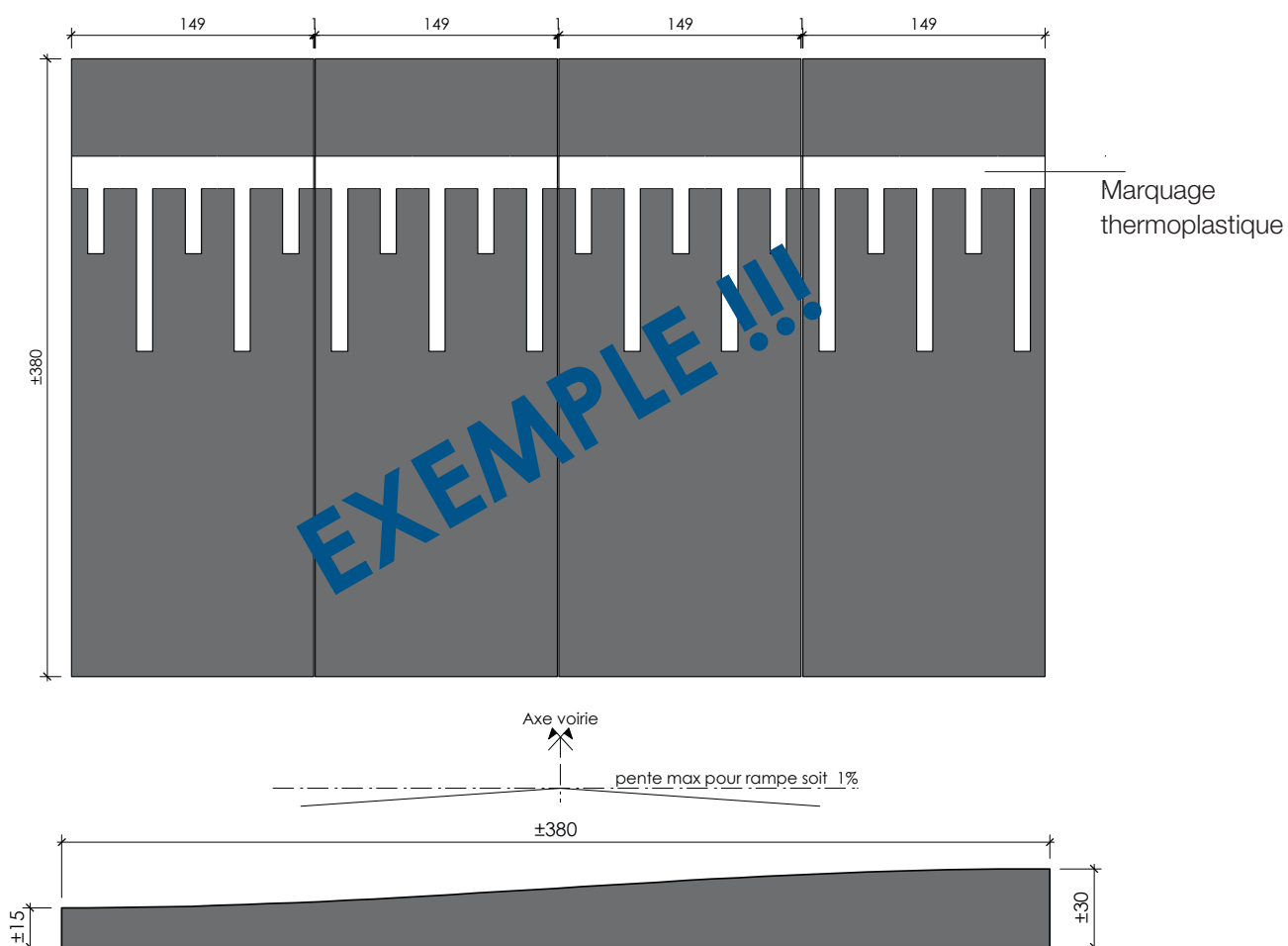
RAMPE D'ACCES SINUSOÏDALE TYPE 240 : S240 - 12  
L>8.00 M., pente moy. 5 %, long. l. rampe 2.40 m  
**VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.  
Copyright © PREFER 2012

# RALENTISSEURS BETON MATRICE S380

Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

## S380-15



Béton C35/45 EE4
Marquage thermoplastique

**CODE DE FABRICATION : S380 - 15 (ht. 15cm)**

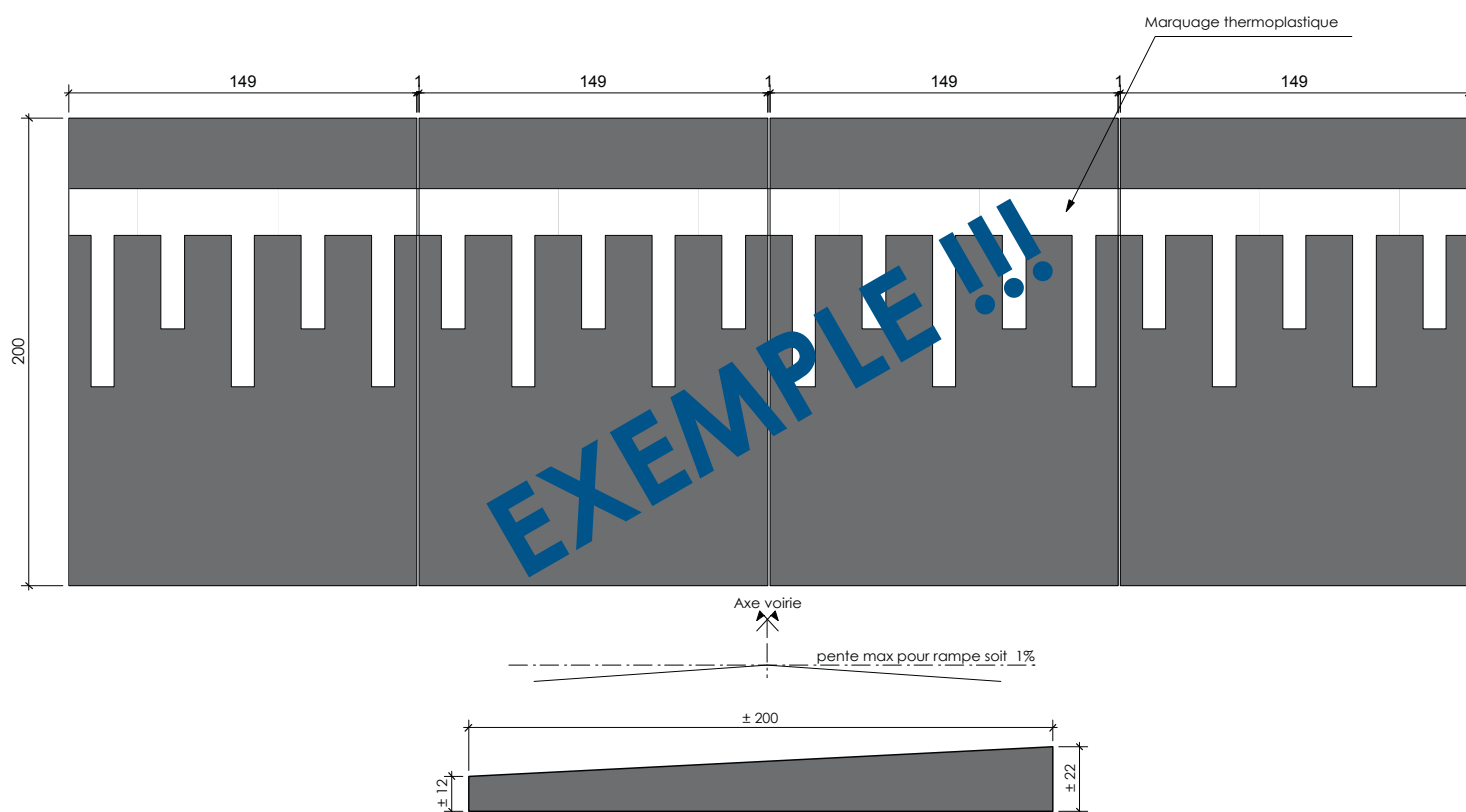
RAMPE D'ACCES SINUSOÏDALE TYPE 380: S380-15  
L>8.00 M., pente moy. 4 %, long. l. rampe 3.80 m  
**VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.  
Copyright © PREFER 2012

# RALENTISSEURS BETON MATRICE T200

Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

## T200-10



Béton C35/45 EE4
Marquage thermoplastique

**CODE DE FABRICATION : T 200 - 10 (ht. 10cm)**

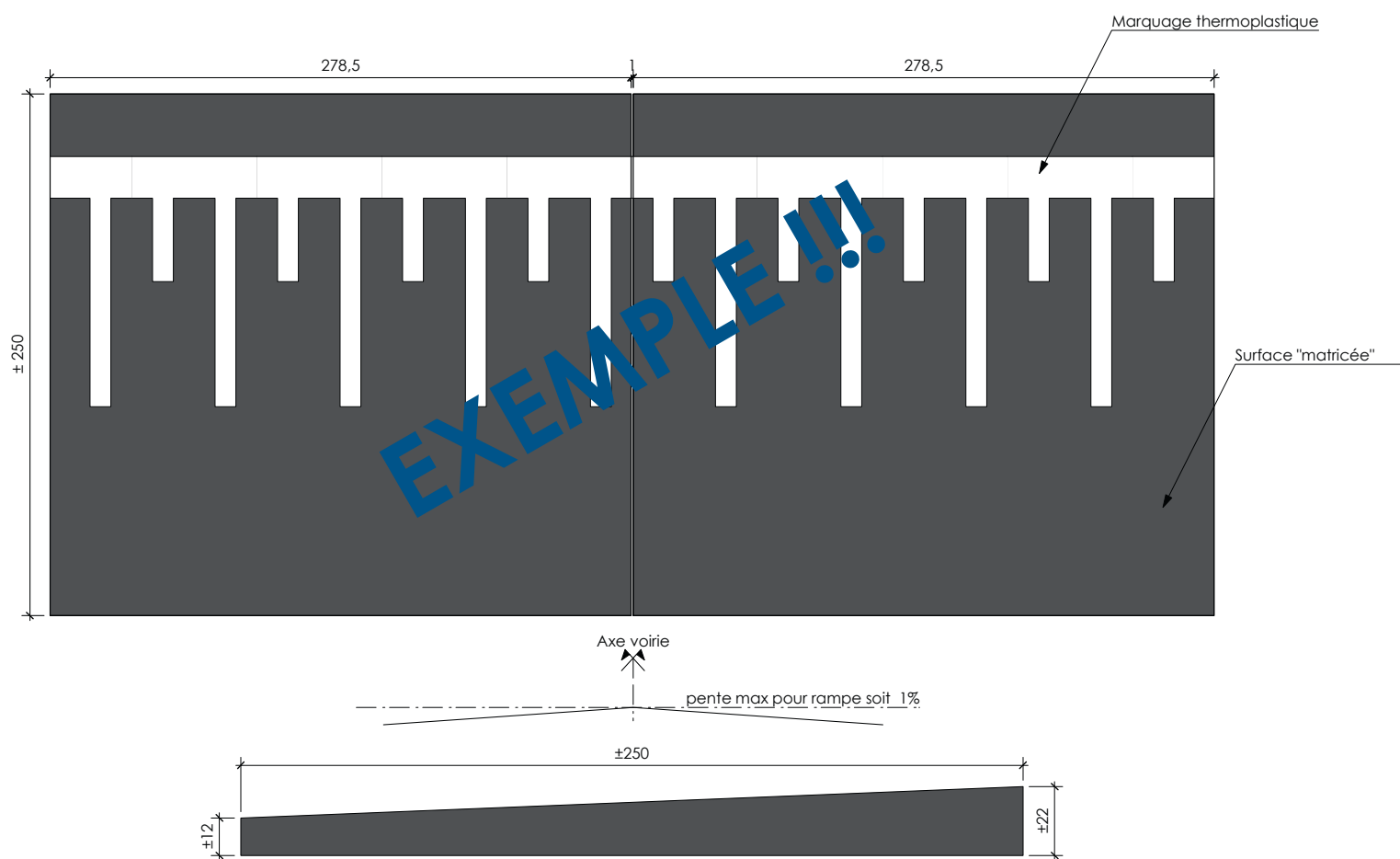
RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE **TYPE 200 : T200-10**  
 L>8,00 M , pente moy. 5 % , long. l. rampe 2,00 m  
**VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
 - Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.  
 Copyright © PREFER 2012

# RALENTISSEURS BETON MATRICE T250

Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

## T250-10



Béton C35/45 EE4
Marquage thermoplastique

**CODE DE FABRICATION : T 250 - 10 (ht. 10cm)**

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE TYPE 250 : T 250 - 10  
L>8.00 M , pente moy. 4 % , long. l. rampe 2.50 m  
**VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

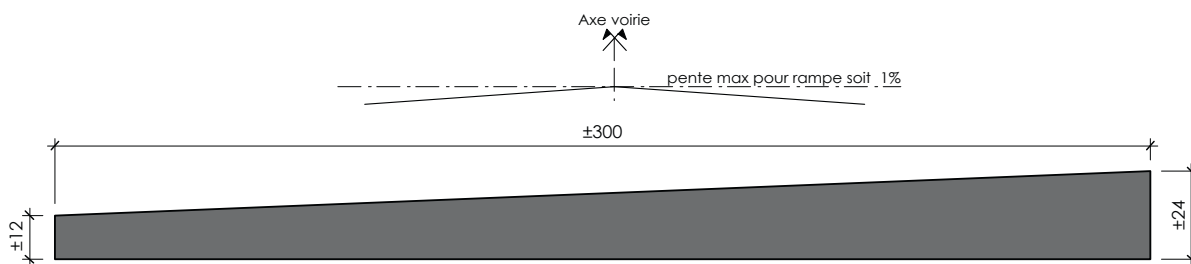
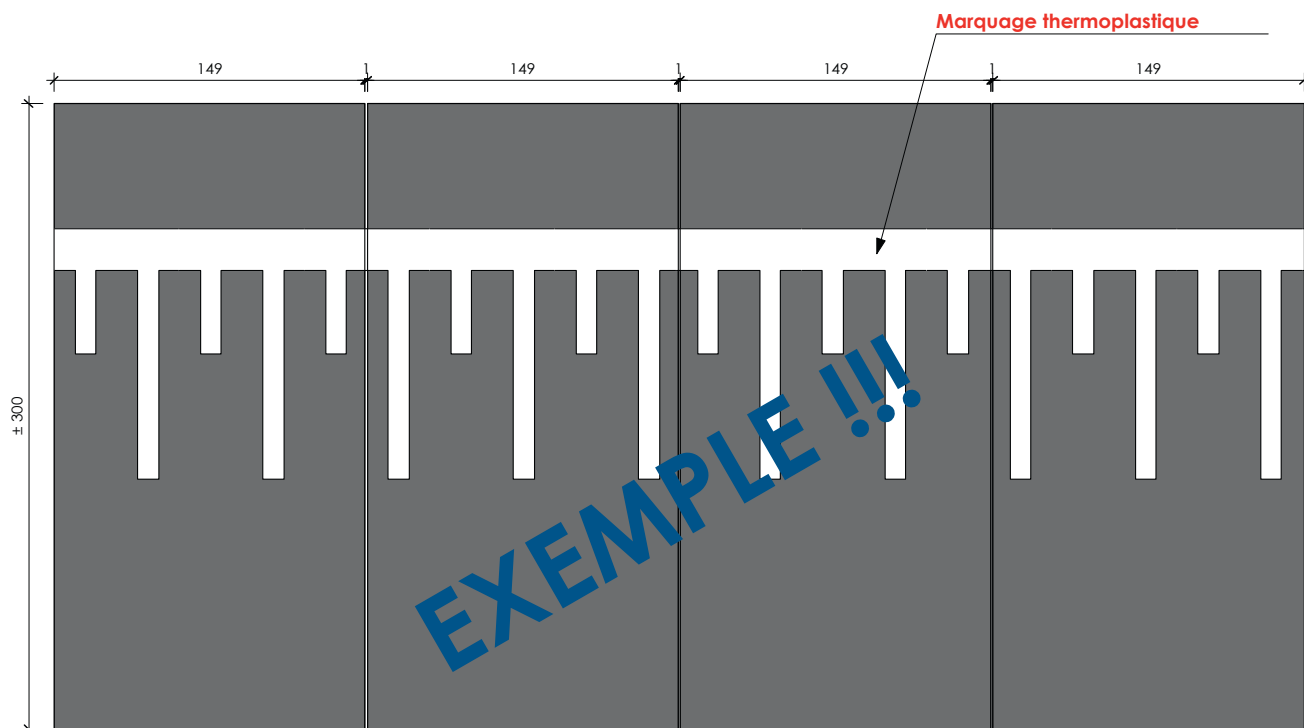
Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.

Copyright © PREFER 2012

# RALENTISSEURS BETON MATRICE T300

Voiries accessibles aux autobus & poids lourds

## T300-12



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris
Pavé 22/11/6 Foncé	Pavé 22/11/6 Blanc

**CODE DE FABRICATION : T300 - 12 (ht. 12cm)**

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE TYPE 300 : T300 - 12  
L>5,00 M , pente moy. 4 % , long. l. rampe 3,00 m  
**VOIES FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

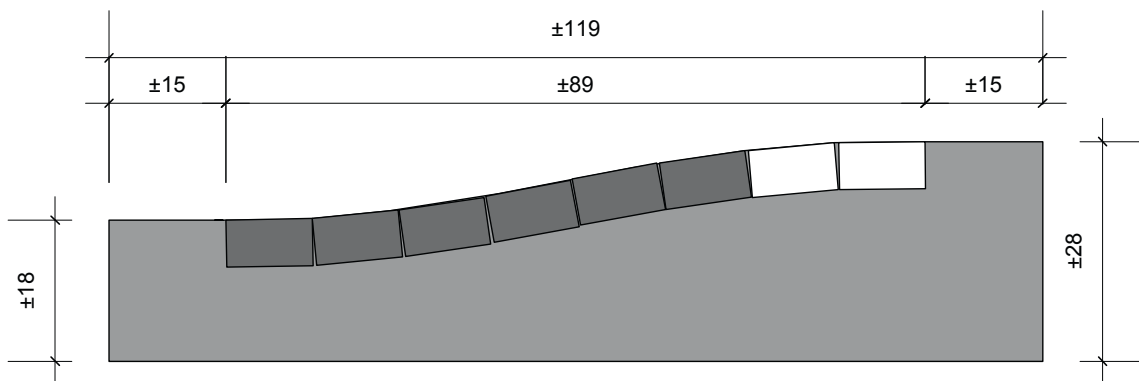
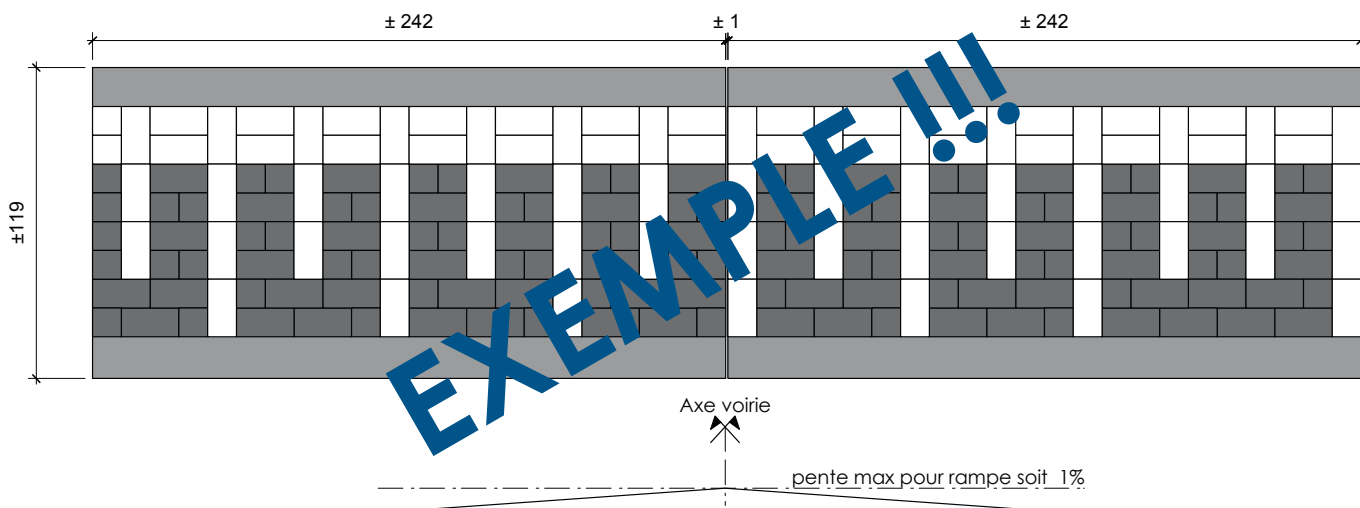
Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.  
Copyright © PREFER 2012

# RALENTISSEURS PAVES

## S85

Voiries NON accessibles aux autobus & poids lourds

### S85-10



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris
Pavé 22/11/6 Foncé	Pavé 22/11/6 Blanc

**CODE DE FABRICATION : S 85 - 10 (ht. 10cm)**

RAMPE D'ACCES SINUSOÏDALE TYPE 85 : S 85 - 10  
 L>5.00 M., pente moy. 12%, long. rampe 0.85 m  
**VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
 - Suivant l'arrêté royal 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.

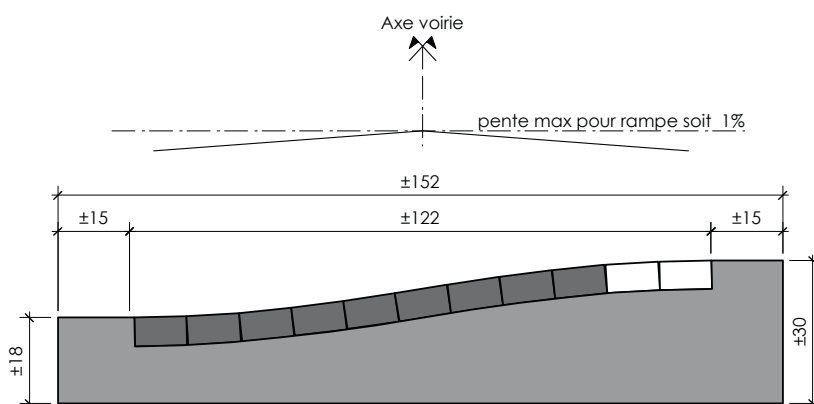
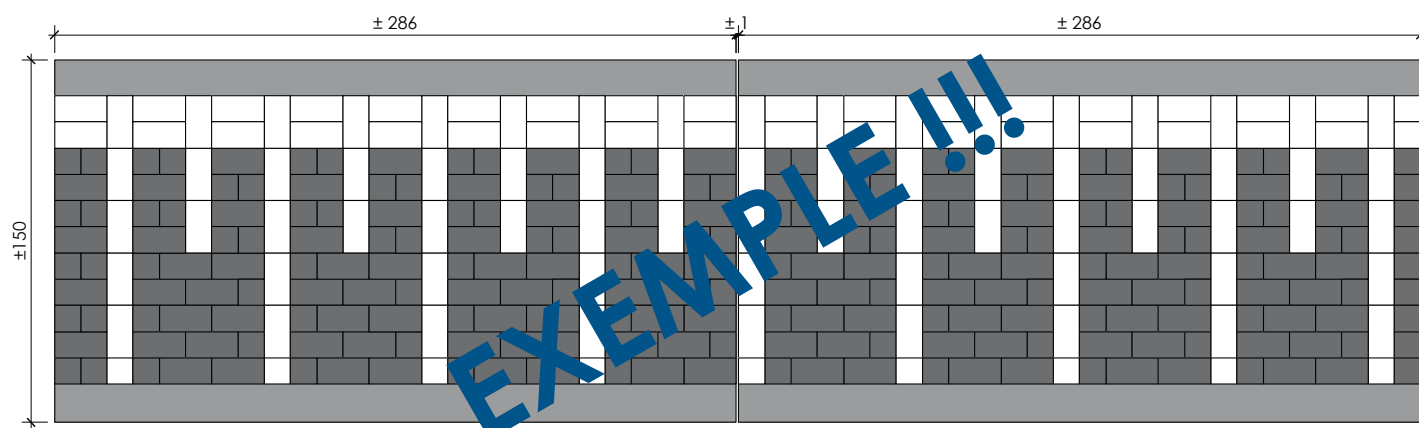
Copyright © PREFER 2012

# RALENTISSEURS PAVES

## S120

Voiries **NON** accessibles aux autobus & poids lourds

### S120-12



■ Béton C35/45 EE4
■ Marquage thermoplastique

**CODE DE FABRICATION : S120 - 12 (ht. 12cm)**

RAMPE D'ACCES SINUSOÏDALE TYPE 120 : S 120 - 12  
L > 5.00 M , pente moy. 10 % , long. l. rampe 1,20 m  
**VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.  
Copyright © PREFER 2012

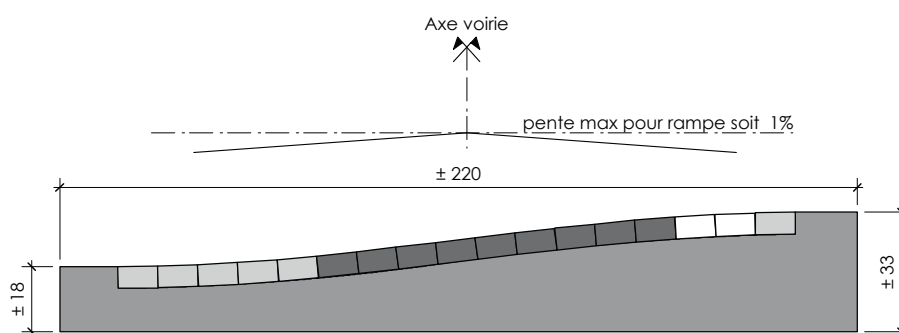
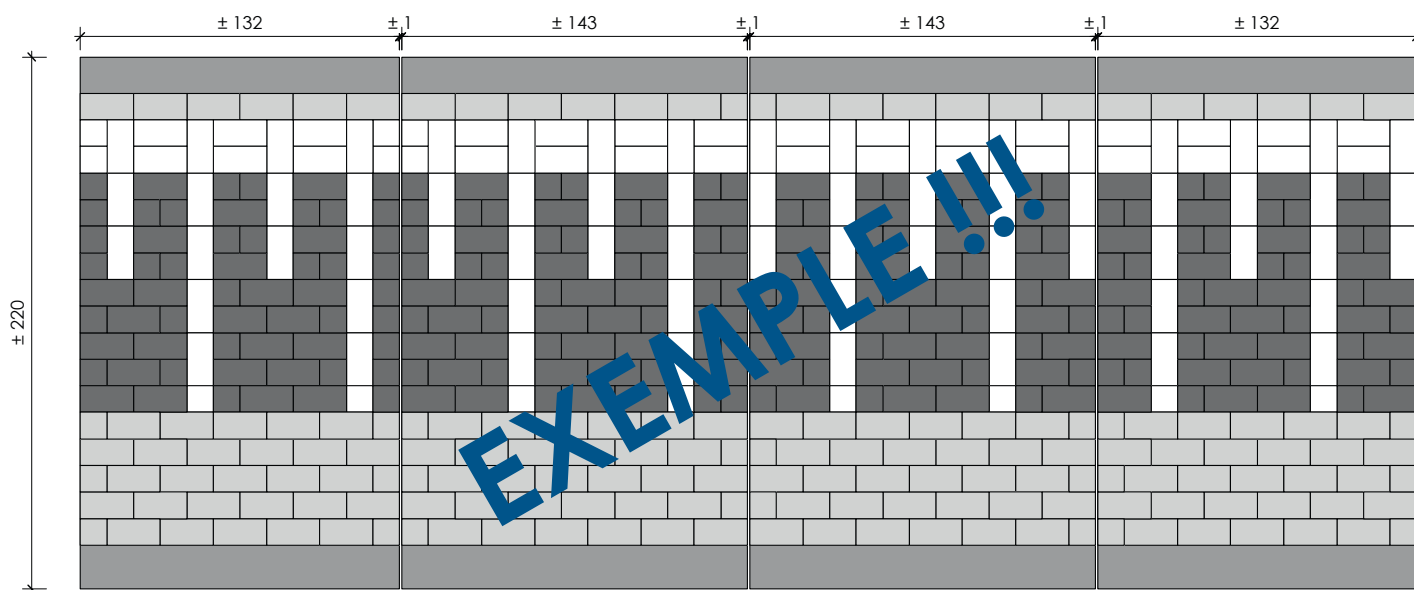


# RALENTISSEURS PAVES

## S190

Voiries NON accessibles aux autobus & poids lourds

### S190-15



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris foncé
Pavé 22/11/6 Gris	Pavé 22/11/6 Blanc

**CODE DE FABRICATION : S190 - 15 (ht. 15cm)**

RAMPE D'ACCES SINUSOIDALE TYPE 190 : S 190 - 15  
 L>5.00 M., pente moy. 8 %, long. l. rampe 1,90 m  
**VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
 - Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

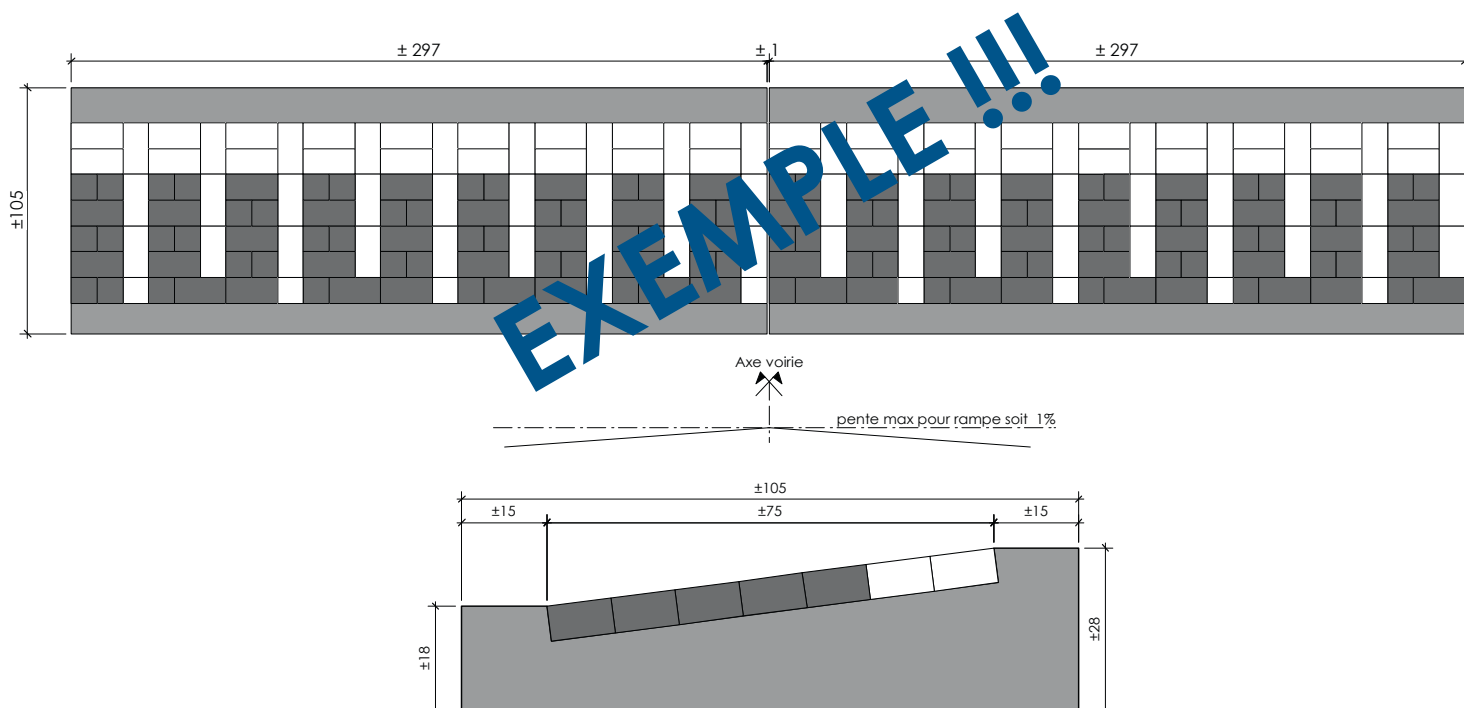
Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.  
 Copyright © PREFER 2012

# RALENTISSEURS PAVES

## T70

Voiries **NON** accessibles aux autobus & poids lourds

### T70-10



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris
Pavé 22/11/6 Foncé	Pavé 22/11/6 Blanc

**CODE DE FABRICATION : T70 - 10 (ht. 10cm)**

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE **TYPE 70 : T 70 - 10**  
 L>5.00 M , pente moy. 14 % , long. l. rampe 0,70 m  
**VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
 - Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.

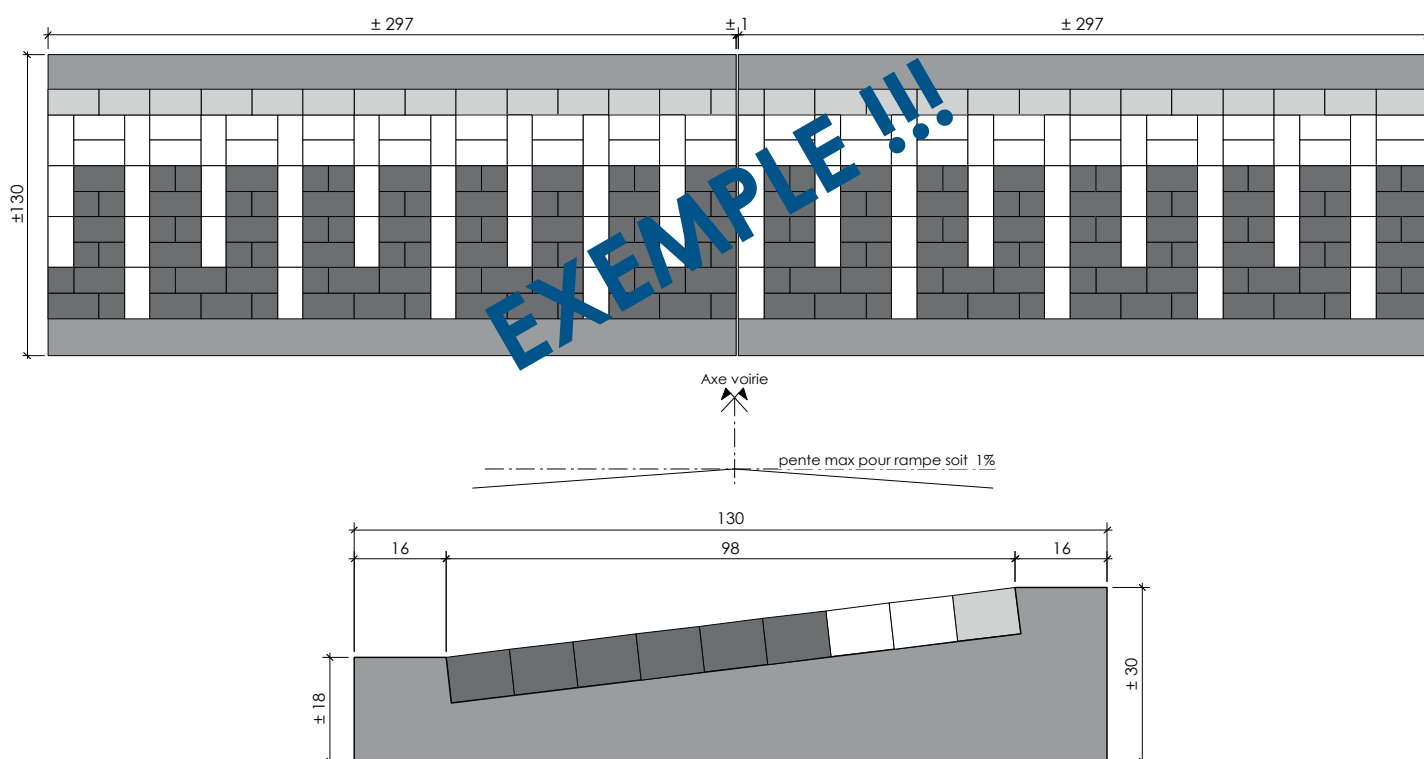
Copyright © PREFER 2012

# RALENTISSEURS PAVES

## T100

Voiries NON accessibles aux autobus & poids lourds

### T100-12



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris
Pavé 22/11/6 Foncé	Pavé 22/11/6 Blanc

**CODE DE FABRICATION : T100 - 12 (ht. 12cm)**

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE TYPE 100 : T 100-12  
 L>5.00 M , pente moy. 12 % , long. l. rampe 1,00 m  
**VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
 - Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

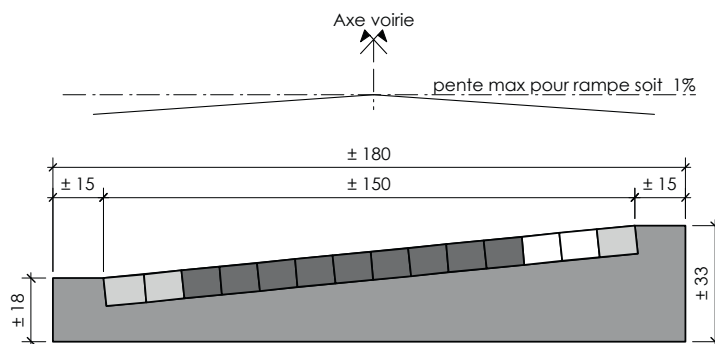
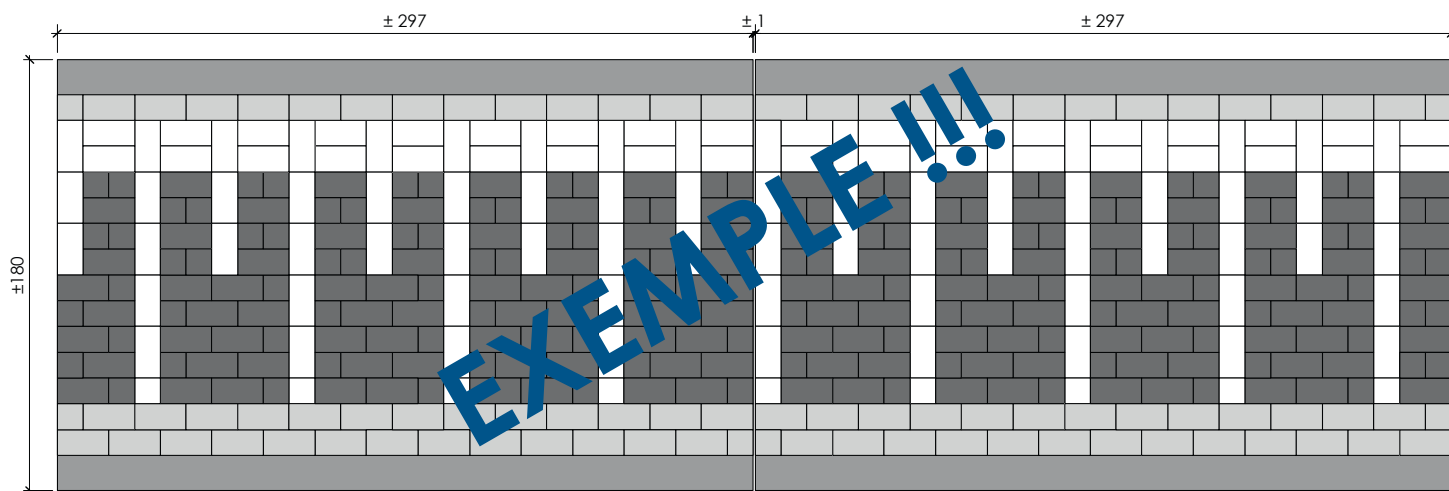
Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.  
 Copyright © PREFER 2012

# RALENTISSEURS PAVES

## T150

Voiries NON accessibles aux autobus & poids lourds

### T150-15



Béton C35/45 EE4	Pavé 22/11/6 Gris foncé
Pavé 22/11/6 Gris	Pavé 22/11/6 Blanc

**CODE DE FABRICATION : T150 - 15 (ht. 15cm)**

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE **TYPE 150 : T 150-15**  
 L>5.00 M , pente moy. 10 %, long. l. rampe 1,50 m  
**VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
 - Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

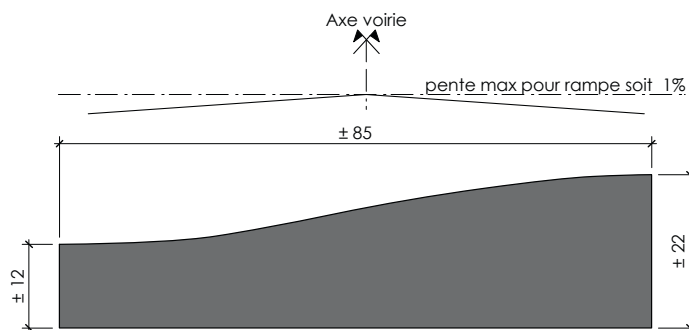
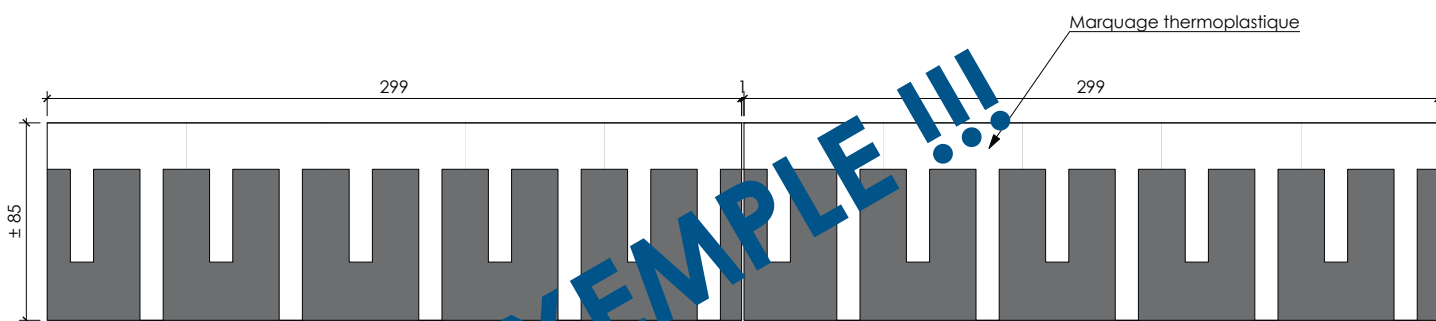
Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.  
 Copyright © PREFER 2012



# RALENTISSEURS BETON MATRICE

## S85

Voiries NON accessibles aux autobus & poids lourds

### S85-10



	Béton C35/45 EE4
	Béton blanc

**CODE DE FABRICATION : S 85 - 10 (ht. 10cm)**

RAMPE D'ACCES SINUSOÏDALE TYPE 85 : S 85 - 10  
L>5.00 M., pente moy. 12%, long. rampe 0.85 m  
**VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
- Suivant l'arrêté royal 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.

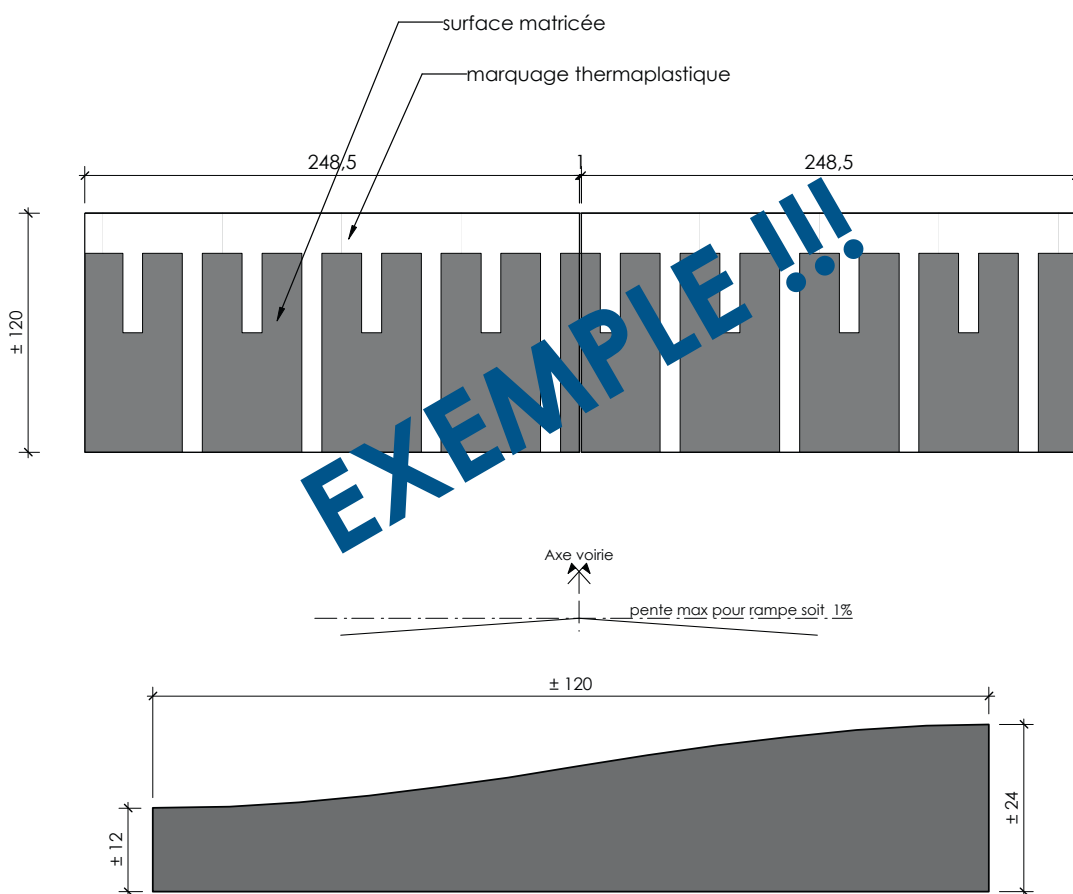
Copyright © PREFER 2012

# RALENTISSEURS BETON MATRICE

## S120

Voiries **NON** accessibles aux autobus & poids lourds

### S120-12



Béton C35/45 EE4
Marquage thermoplastique

**CODE DE FABRICATION : S120 - 12 (ht. 12cm)**

RAMPE D'ACCES SINUSOIDALE TYPE 120 : S 120 - 12  
 L>5.00 M , pente moy. 10 % , long. l. rampe 1,20 m  
**VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
 - Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.  
 Copyright © PREFER 2012



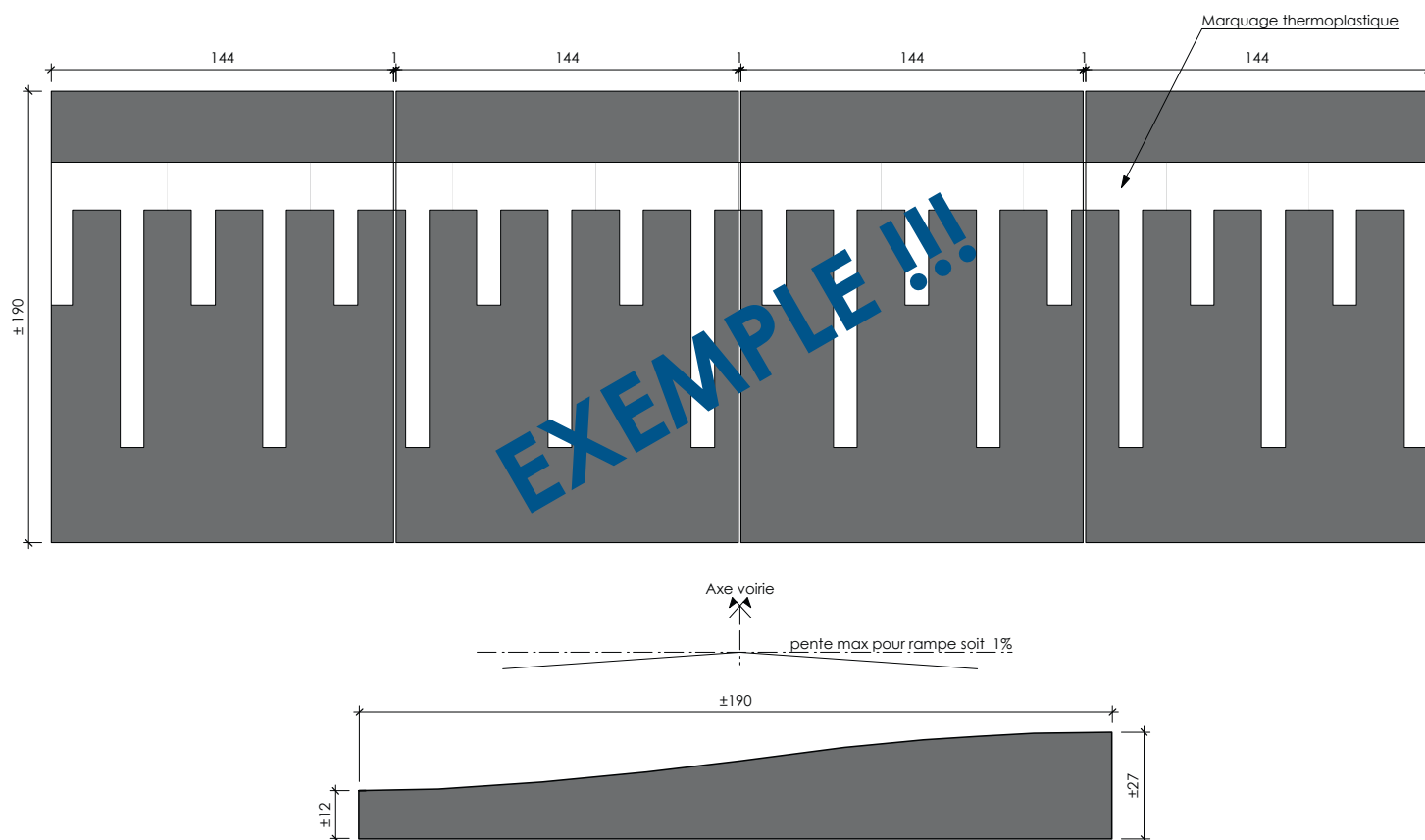
**Siège administratif** | Sart d'Avette 110 | BE 4400 Flémalle | T +32 4 273 72 00 | F +32 4 275 65 09  
**Prefer Préfabrication** | Espace Phénix | Rue de la Digue 20 | BE 4400 Flémalle | T +32 4 234 83 40  
**Prefer Blocs** | Quai du Halage 3 | BE 4400 Flémalle | T +32 4 233 18 03  
 | Rue du Pont 13 | BE 4480 Hermalle-Sous-Huy (Engis) | T +32 85 31 18 75  
**Prefer Traverses** | Rue Ernest Solvay 208 | BE 4000 Liège | T +32 4 254 20 25  
[info@prefer.be](mailto:info@prefer.be) | [www.prefer.be](http://www.prefer.be) | Prefer, membre du Groupe Portier

# RALENTISSEURS BETON MATRICE

## S190

Voiries **NON** accessibles aux autobus & poids lourds

### S190-15



Béton C35/45 EE4
Marquage thermoplastique

**CODE DE FABRICATION : S190 - 15 (ht. 15cm)**

RAMPE D'ACCES SINUSOÏDALE **TYPE 190 : S 190 - 15**  
 L > 5.00 M , pente moy. 8 %, long. l. rampe 1.90 m  
**VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
 - Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.  
 Copyright © PREFER 2012



**Siège administratif** | Sart d'Avette 110 | BE 4400 Flémalle | T +32 4 273 72 00 | F +32 4 275 65 09  
**Prefer Préfabrication** | Espace Phénix | Rue de la Digue 20 | BE 4400 Flémalle | T +32 4 234 83 40  
**Prefer Blocs** | Quai du Halage 3 | BE 4400 Flémalle | T +32 4 233 18 03  
 | Rue du Pont 13 | BE 4480 Hermalle-Sous-Huy (Engis) | T +32 85 31 18 75  
**Prefer Traverses** | Rue Ernest Solvay 208 | BE 4000 Liège | T +32 4 254 20 25  
[info@prefer.be](mailto:info@prefer.be) | [www.prefer.be](http://www.prefer.be) Prefer, membre du Groupe Portier

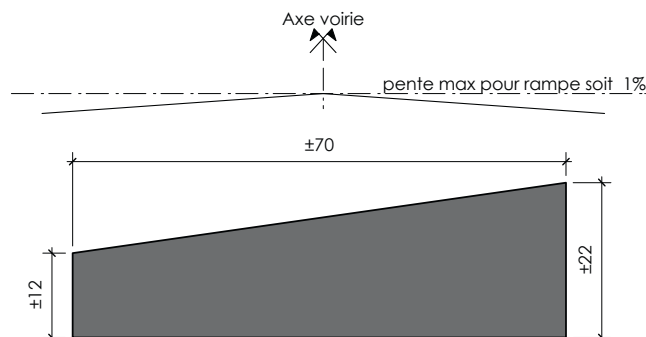
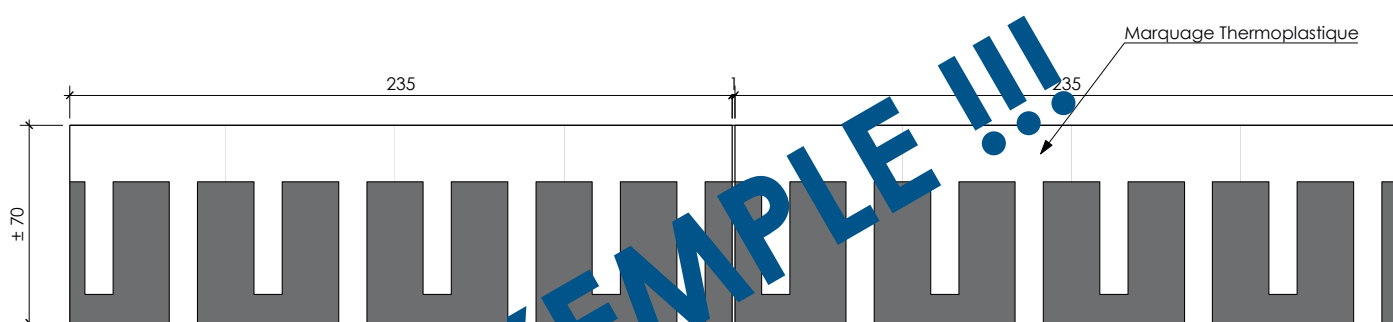


# RALENTISSEURS BETON MATRICE

## T70

Voiries **NON** accessibles aux autobus & poids lourds

### T70-10



■ Béton C35/45 EE4
□ Marquage thermoplastique

**CODE DE FABRICATION : T 70 - 10 (ht. 10cm)**

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE **TYPE 70 : T70 - 10**  
L>8.00 M , pente moy. 14 %, long. l. rampe 0.70 m  
**VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

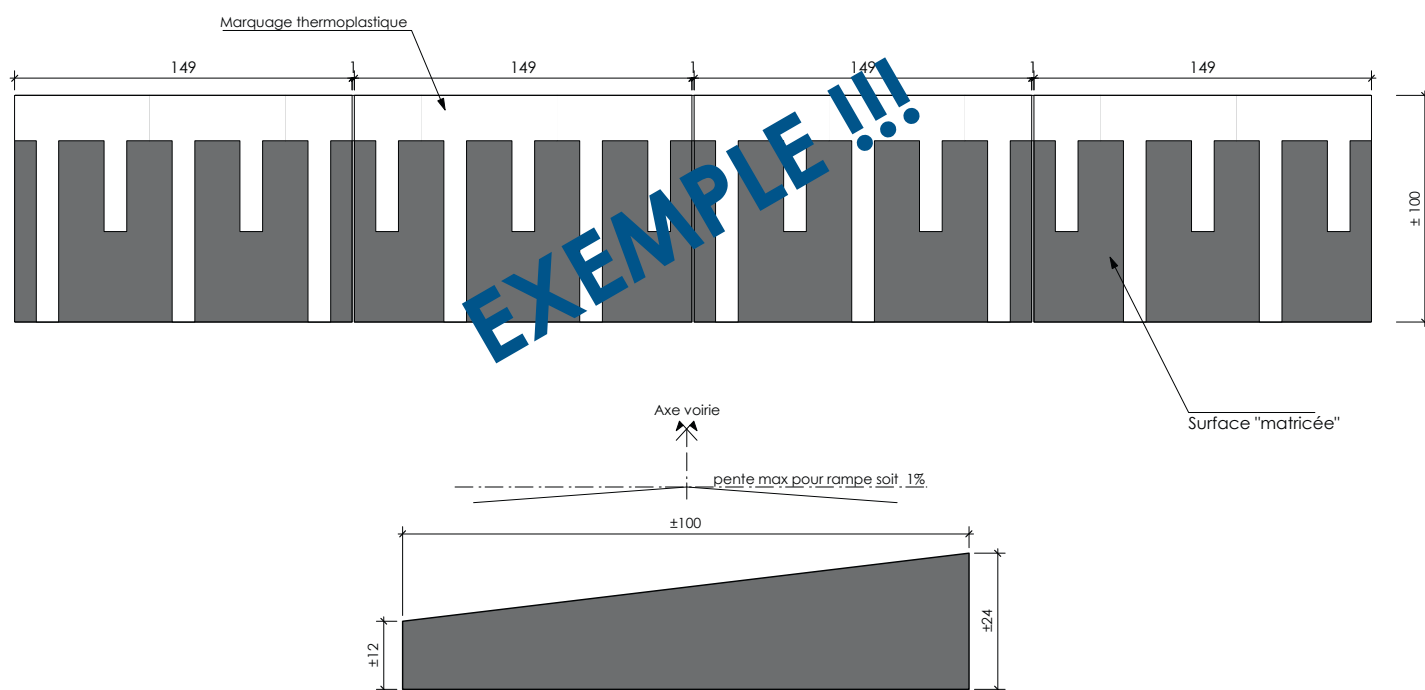
Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.

Copyright © PREFER 2012

# RALENTISSEURS BETON MATRICE T100

Voiries **NON** accessibles aux autobus & poids lourds

## T100-12



Béton C35/45 EE4
Marquage thermoplastique

**CODE DE FABRICATION : T 100 - 12 (ht. 12cm)**

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE TYPE 100 : T 100 - 12  
L>5.00 M , pente moy. 12 % , long. l. rampe 1,00 m  
**VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

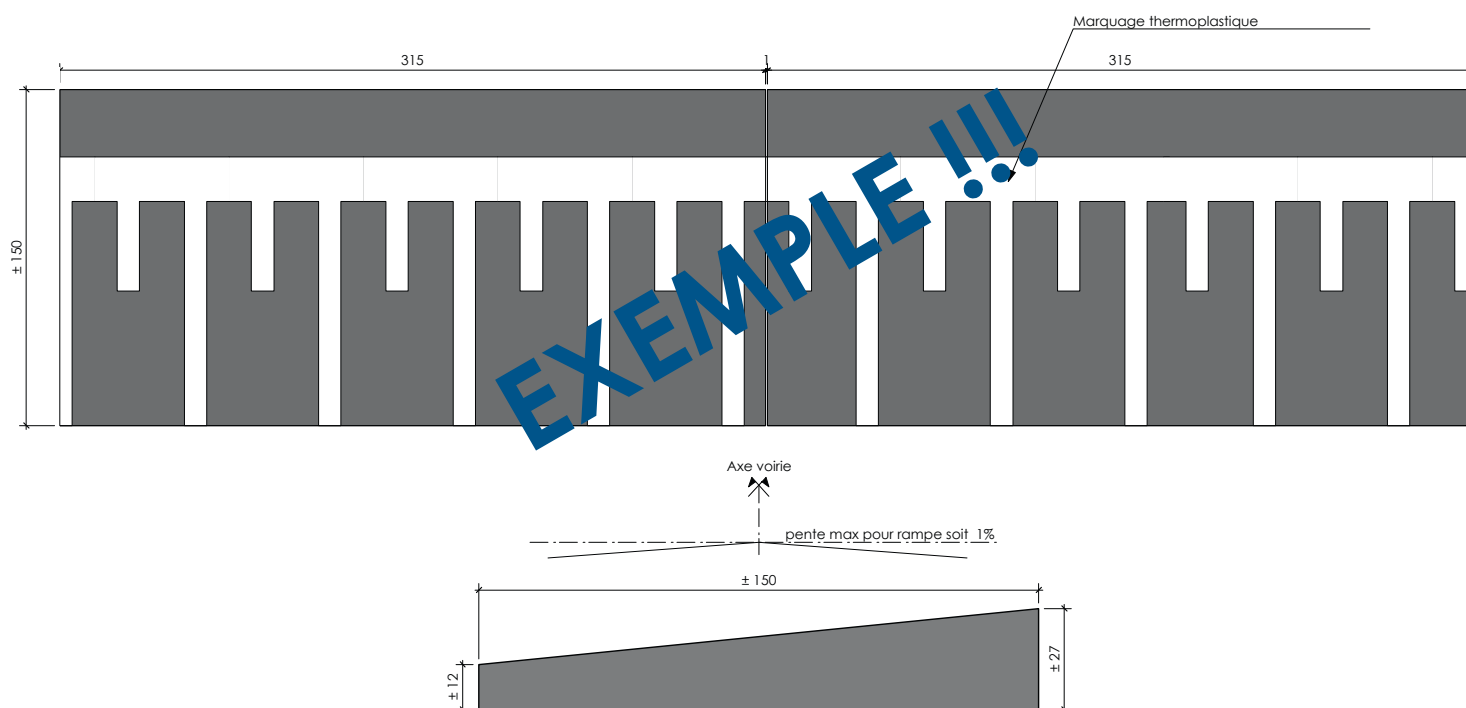
Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.  
Copyright © PREFER 2012

# RALENTISSEURS BETON MATRICE

## T150

Voiries **NON** accessibles aux autobus & poids lourds

### T150-15



■	Béton C35/45 EE4
■	Marquage thermoplastique

**CODE DE FABRICATION : T 150 - 15 (ht. 15cm)**

RAMPE D'ACCES TRAPEZOIDALE TYPE 150 : T 150 - 15  
L>6.00 M , pente moy. 10 %, long. l. rampe 1,50 m  
**VOIES NON FREQUENTEES PAR DES AUTOBUS ET/OU DE NOMBREUX VEHICULES LOURDS**  
- Suivant l'arrêté royal du 31 mai 2002.

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.  
Copyright © PREFER 2012

## PASSAGE POUR PIETON

**Améliorez la productivité de votre entreprise  
en faisant confiance à la préfabrication**



- Ensemble de dalles en béton préfabriquées conformes à la législation en vigueur contribuant à la sécurité des usagers de la route.
- Set van geprefabriceerde betonplaten volgens de wetgeving die van kracht is voor de veiligheid van weggebruikers.
- Satz von vorgefertigten betonplatten gemäß den geltenden rechtsvorschriften für die sicherheit der verkehrsteilnehmer.
- Set of prefabricated concrete slabs in accordance with the legislation in force for the safety of road users.
  
- Revêtements de surface multiple : pierres naturelles, clinkers, ...
- Verschillende oppervlakte afwerking : natuursteen, klinkers, ...
- Various surface finishing : cobblestones, concrete klinkers, ...
- Mannigfaltige Oberflächen :

# PASSAGE POUR PIETONS

## A. Description

Les passages pour piétons sont constituées de dalles en béton armé et sont préfabriqués en usine. Le revêtement de surface est obtenu par l'utilisation de pavés en pierre naturelle ou en béton sertis au moment de la fabrication.

## B. Prescriptions suivant le cahier des charges type «Qualiroute» chapitre C34 Autres éléments linéaires préfabriqué en béton

### 1. Matériaux

Ils répondent aux prescriptions techniques du susdit Cahier des Charges, chapitre C

- Ciment : C.8
- Mortier : C.13
- Béton : C.14
- Acier : C.16
- Adjuvant pour béton, mortier et coulis : C.17
- Pavés (marquage) : C.29

### 2. Etude et composition

Les éléments sont préfabriqués à partir de béton de classe de résistance C 35/45, de classe d'environnement EE4 et de classe de consistance S3. Les éléments sont capables de résister au passage d'un essieu de 13 tonnes.

Le revêtement des éléments est réalisé au moyen de pavés (naturels ou de béton). Ceux-ci forment avec la dalle un ensemble monolithique. Les dimensions des pièces, leur profil ... sont décrits dans les documents d'adjudication.

L'attention de l'auteur de projet est attirée sur la législation en vigueur (Arrêté Royal du 3 mai 2002, paru au Moniteur Belge le 31 mai 2002, modifiant l'Arrêté Royal du 9 octobre 1998).

### 3. Fabrication

Les éléments sont fabriqués en usine. Toutes les dispositions sont prises afin d'empêcher toute fuite de mortier ou de laitance sur le revêtement lors du bétonnage. Lors de l'utilisation de pavés en pierre naturelle, le jointoiement sera réalisé après décoffrage conformément au § G.4.2.1.2.6.3. Les pavés en béton de ciment sont posés « bord à bord » sans joint. Les éléments sont pourvus des accessoires de manutention nécessaires au stockage et à la mise en œuvre. Ils sont disposés de manière à ne pas endommager les pièces durant leurs manutentions. Après mise en œuvre, ils sont rendus invisibles par l'insertion et scellement d'un pavé du revêtement.

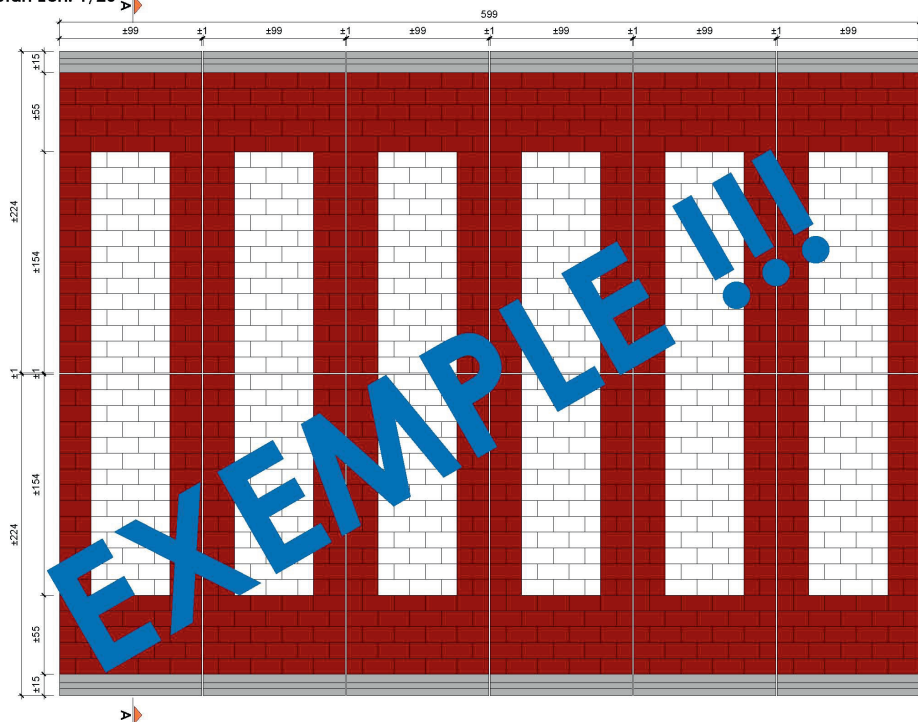
### 4. Mise en oeuvre et en service

Elles diffèrent suivant le type de revêtement routier (réseau I, II ou III) et les sollicitations inhérentes au trafic. Par conséquent, la mise en œuvre doit être conforme au § G.7.1.2.3.4. et la mise en service au § G.7.1.2.3.5. Toute circulation est interdite pendant les 7 premiers jours qui suivent la mise en œuvre des éléments.

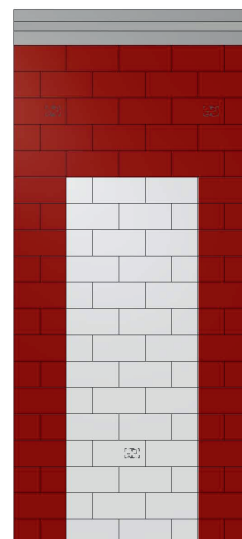
# PASSAGE POUR PIETONS

## PASSAGE PIÉTONS «SUR MESURE»

Vue en plan Ech: 1/25



Détail Ech: 1/15



Coupe AA Ech: 1/20

